



Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Paris le **25 SEP. 2017.**

Ref : RD/NS

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre des événements prévus sur le Champ de Mars, la société Joël Garcia Organisation a sollicité la Mairie de Paris pour organiser un salon d'art contemporain, antiquités, brocante, livres anciens et papiers, du 27 octobre au 23 novembre 2017.

Ce salon, qui se tient habituellement place de la Bastille, doit être déplacé cette année du fait des travaux de réaménagement de cette place. Les organisateurs sont dès lors à la recherche d'un lieu de substitution.

Lors de notre entretien du 18 juillet, le Secrétaire général de la Ville de Paris, M. Philippe CHOTARD, s'était engagé à respecter l'interdiction des événements commerciaux sur le Champ de Mars et la limitation de la durée des manifestations à 24h maximum. Les organisateurs du Salon GARCIA auraient malgré cela obtenu de la part de la Mairie de Paris un accord de principe, pour l'instant non écrit, pour la tenue de cet événement sur le Champ de Mars.

Je suis catégoriquement opposée à cette perspective. Le Champ de Mars est l'un des sites les plus vulnérables de la capitale. Il est impossible de garantir la sécurité des visiteurs du salon et des usagers du Champ de Mars sur une durée de 28 jours consécutifs. De plus, compte-tenu de la nature de cet événement, c'est-à-dire une brocante, il serait difficile voire impossible de contrôler tous les cartons, les malles et autres objets encombrants déposés sur le site.

La tenue d'un tel événement sur cet espace reviendrait à rendre la vie impossible pour les habitants des avenues avoisinantes, déjà légitimement excédés par la multiplication des événements sur le Champ de Mars.

Monsieur Michel DELPUECH
Préfet de Police

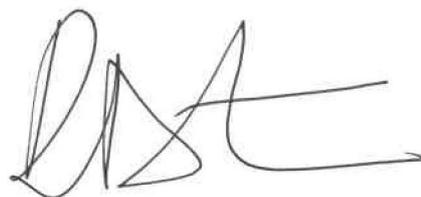
....

Je compte sur votre sens des responsabilités pour vous opposer pour des raisons notamment de sécurité à la tenue de cet événement.

En ce qui me concerne, pour les raisons de sécurité des riverains et des usagers du Champ de Mars que je vous ai exposées, je réaffirme mon opposition complète à l'idée d'accueillir cet événement sur ce site. Je me réserve le droit de saisir les autorités judiciaires à ce sujet.

Comptant sur votre compréhension et votre action, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Je suis pour vous ce site !



Rachida DATI